



Demande reintegracion a la nationalite francaise

Par **sheryfa**, le **27/04/2009** à **12:41**

Bonjour, je vous pries de bien vouloire me renseigner comment puis je avoir le decret de reintegracion.je veux savoir la procédure à entreprendre de l'algerie comme rosortisant francais.je suis né en france en 1962 marier quitté la france en 1966 aussi j ai un frère qui pocède la nationalité francaise naissance de 1963.mes salutations les meilleurs.

Par **jeetendra**, le **27/04/2009** à **14:21**

bonjour, il me semble vous avoir répondu hier, il faut que vous preniez contact avec le [fluo]Consulat de France en Algérie [/fluo]pour remplir un dossier de demande de réintégration à la nationalité Française et attendre la réponse de l'administration, c'est long pratiquement 18 mois si tout se passe bien, cordialement